

Journée d'orientation et de suivi des PAT

Lundi 14 octobre 2019 au Domaine de Montcy à Cheverny

Compte rendu

Présents

Participant-e-s 15 représentants de collectivités/territoires, 1 représentant de l'Etat, 1 représentante de la Chambre régionale d'Agriculture, 8 représentants d'associations agricoles ou agriculteurs, 13 représentants d'associations citoyennes.

Animateur-riche-s et organisateur-trice-s : Pauline SALCEDO, Alicia TRETOUT, Agnès MOREL (InPACT Centre), Ariel MARTINEZ (Résolis).

☞ [Liste des participants détaillée](#)

1- Présentation de l'état des lieux 2019 des PAT en Région centre par Pauline Salcedo et Alicia Tretout d'InPACT Centre

▪ Documents liés

☞ [Powerpoint de présentation](#)

☞ [Rapport d'étude 2019](#)

▪ Echanges avec la salle sur « les structures porteuses »

Intervention : Pourquoi les structures porteuses ne s'intéressent pas à l'environnement alors que les PCAET sont la principale entrée des politiques alimentaires ?

Réponse : Sur les 52 structures identifiées, seules les communautés de communes ont une entrée par les PCAET, soit un tiers des structures en PAT ou pré-PAT.

Intervention : Quel lien avec les politiques sociales ? Elles sont plutôt absentes

Réponse : En effet. La première action serait d'intégrer des représentants de ce champ d'action dans les instances de réflexion et gouvernance.

Intervention : le PETR Centre-Cher, travaille en collaboration avec les épiceries sociales et solidaires et les structures d'insertion. L'alimentation en milieu scolaire avec Agrilocal est liée aux politiques sociales. Ceci ne figure pas ou peu dans la fiche territoire et dans l'analyse sur la transversalité des projets

Réponse : Les fiches territoires seront validées par chaque territoire avant leur publication. Pour l'analyse, nous sommes sur une analyse macro des dynamiques, pour relever les tendances. Il y eu peut-être parfois un manque de détails dans le descriptif des actions et donc des subtilités des projets n'apparaissent pas toujours.

Intervention : Comment utiliser la COP régionale pour initier la thématique alimentaire ?

Réponse : InPACT s'implique dans la COP régionale et s'engage à faire le lien entre ses 2 politiques.

▪ Echanges avec la salle sur « l'échelle »

Intervention : quelle est la définition des bassins de vie utilisés dans l'étude ?

Réponse : ce sont des sources INSEE. Les bassins de vie sont également définis par la Région mais la notion est évolutive et discutable.

Intervention : cela paraît étonnant de voir les départements porteurs de PAT car ce n'est pas un bassin de vie. Ils devraient davantage être des ensembliers que des porteurs.

Réponse : ces constats se basent sur les déclarations recueillies en entretien, et des Départements se disent en PAT

▪ Echanges avec la salle sur « la Gouvernance »

Intervention : l'étude de la gouvernance révèle que l'on est dans un fonctionnement très institutionnel, la participation citoyenne semble rare. Dans quels territoires y a-t-il de bons exemples de participation citoyenne ?

Réponse : les conseils locaux d'alimentation dans trois territoires. Le pays des Châteaux ouvre ce soir son premier conseil local. Il ne faut pas que ces acteurs attendent uniquement des actions venant du politique. L'exemple des rencontres du Pays des Châteaux montre que ces espaces de concertations amènent de nouvelles collaborations et des actions parfois hors du champ institutionnel.

Intervention : le COPIL est utilisé pour la consultation et la décision, il subsiste un flou palpable sur la place des COPIL et les acteurs à prendre en compte.

Intervention : on a deux logiques qui s'ignorent, les citoyens qui s'organisent et les politiques de l'autre côté mais la liaison ne se fait pas.

Intervention : Au niveau national y a-t-il une incitation à faire participer les citoyens, car certains territoires ne veulent pas ?

Réponse : les consommateurs ne sont pas évoqués comme tels dans la définition nationale mais sont indispensables. La participation citoyenne est regardée dans les critères de labellisation de la DRAAF. Mais le cadre est assez souple et on voit que les dynamiques sont plurielles et répondraient difficilement à un cadre rigide imposé. Cela dépend beaucoup des volontés politiques.

Souvent les structures essayent d'intégrer les citoyens mais ne savent pas encore quelle place leur donner.

▪ Echanges avec la salle sur « les champs d'action »

Intervention : Comment mieux intégrer les champs thématique de l'environnement et aménagement de territoire dans les PAT ?

Réponse : certaines structures interrogées ne font pas le lien entre les projets environnementaux portés et leur PAT qui reste très focalisé sur le volet consommation. Il faut continuer à décloisonner les services et sensibiliser sur l'outil PAT comme un outil transversal..

Intervention : attention à la concurrence, est ce qu'on a essayé de lever les freins à la restauration collective avant d'installer d'autres agriculteurs ?

Réponse : Un PAT a justement cet intérêt de mieux coordonner les actions et acteurs

Intervention : il semble manquer un recensement des friches agricoles. Comment inciter les collectivités à le faire ?

Réponse : un travail sur les friches agricoles est actuellement réalisé par la SAFER, notamment sur le 41 où il y en a beaucoup.

Intervention : un tiers des agriculteurs part à la retraite, c'est un enjeu pour le foncier également et notamment sur les questions de transmissions.

Réponse : Peu de territoire abordent en effet la question de la transmission, pourtant complètement lié aux enjeux d'installation. Le Territoire d'Amboise a tenté de mobiliser les agriculteurs sur le sujet de la transmission mais seulement 7 sont venus. La transmission est un

sujet complexe, sur lequel travaillent les structures d'InPACT et la chambre d'agriculture. Il vaut mieux se lancer sur la thématique en s'inspirant auparavant d'expériences réussies.

▪ Echanges avec la salle après la présentation

Benoît FAUCHEUX, Conseil Régional : Un prolongement d'étude serait intéressant pour évaluer l'impact des PAT et comment ils font avancer les transitions, notamment environnementale.

Réponse : Grand colloque à Paris le 28 novembre, organisé par l'INRA, pour traiter de la question : « la relocalisation de l'alimentation, quelles contributions à la durabilité des systèmes alimentaires ? ».

Pascal Haran – Association Ingré Ormes 2030 : concernant Orléans Métropole, le PTAA et la Charte agricole, des actions ont été identifiées et planifiées dans un calendrier. Mais, en regardant de plus près les actions ne sont pas faites alors que les citoyens et les collectifs sont en demande. Beaucoup de réunions sont faites mais il y a une absence de prise en compte de la parole citoyenne. Comment interpeller la métropole en tant que collectif ?

Réponse : Pas vraiment de réponse. Faire remonter les informations à InPACT Centre pour les rapports de suivi et d'orientation

ELIE BARBEREAU, SAFER : avez-vous une idée de la manière dont se déroulent les PAT dans d'autres régions ?

Réponse : RESOLIS fait partie du RnPAT et plusieurs membres d'InPACT également (Fadear, réseau CIVAM) ce qui nous permet d'avoir une vision générale. Voir aussi sur le site du RnPAT la banque des PAT/

Intervention : le Loiret est dépendant à 95 % pour son alimentation, est qu'il y a une précision sur le chiffre et comparaison avec les autres départements ?

Christelle de CREMIERS : pour la Région Centre c'est environ 90%, mais c'est très compliqué à évaluer.

Collectif Chinonais : une étude sur les impacts environnementaux des PAT pourrait être intéressante : comment les PAT favorisent-ils la réduction des GES. En lien avec la COP régionale.

Réponse : le RNPAT rassemble des chercheurs qui sont missionnés pour travailler sur ces données-là. Ils étudient aussi l'accessibilité sociale.

Xavier LAURIERE, Pays des Châteaux : ce cycle de travail qu'a fait InPACT a permis de mettre en place la coopération entre 4 territoires. Quel sera la possibilité pour que les territoires aient l'opportunité de continuer à se rencontrer ?

Réponse : il serait intéressant de faire un réseau régional des PAT. Il y a aussi les sites internet système et InPACT pour trouver des références bibliographique et retours d'expériences.

2- Intervention de Christelle de CREMIERS, Vice-Présidente de la Région

▪ Des évolutions rapides dans le domaine des politiques alimentaires

De nombreuses évolutions en un an : Il faut prendre conscience qu'on est dans une phase qui n'est plus celle de lutter pour convaincre mais lutter pour que cela s'enracine et qu'on aille dans le bon sens.

Les enjeux : l'approche des élections municipales réveille certains élus qui veulent répondre aux attentes sociétales. Les industries agro-alimentaires se sont aussi emparées de ces questions. On est dans un moment délicat, que faire ? Attention à ne pas prendre le mauvais chemin.

- **Les enjeux locaux**

La territorialisation n'est pas une mode : on doit changer en profondeur le système, on sort du marché. Les AMAPs sont déjà dans cette optique. Il faut aller au-delà du « manger telle variété puisqu'elle est locale » et changer de lien économique, ce qui n'est pas toujours pris en compte par les élus.

L'importance de fédérer les acteurs : La démarche qui se fait pour fédérer les acteurs autour d'InPACT Centre est une bonne idée.

- **Les enjeux logistiques**

Multiplication des plateformes : il n'est pas possible d'avoir des plateformes logistiques par établissement (lycées, collèges, écoles) car ce sont les mêmes agriculteurs qui travaillent sur le territoire. La concertation est très importante pour le bon fonctionnement des plateformes.

La gouvernance : il est très important de mettre tous les acteurs autour de la table. Il faut notamment intégrer les agriculteurs qui en ce moment ne sont pas partant. La définition du local est également différente pour certains acteurs, il est important de la définir.

- **Une réflexion systémique nécessaire**

Restauration collective : La Chambre d'Agriculture régionale a identifié 260 agriculteurs potentiellement intéressés par la restauration collective, les avancées sont minces. Il faut une réflexion systémique pour un changement global, et, non un cas isolé pour un lycée.

Mutualisation et échanges : les échanges entre et avec de nouveaux territoire sont fondamentaux. On est dans la transformation des usages, des pratiques. C'est ce qui permettra de fixer un cap et de répondre à la loi Egalim. En Région Centre InPACT travaille dans ce sens. Cette journée permet de partager des conceptions. Chaque territoire peut jouer un rôle dans la gouvernance : on est n'est pas dans le remplacement, on est dans la transformation des usages et des mondes de fonctionnement.

Enjeux de gouvernance : les efforts de concertation ne doivent pas être vains. Il faudra être vigilant à ce que les PAT ne soient pas gouvernés par les GMS ou les grandes marques agroalimentaires. Ce sont les petits producteurs et les petits transformateurs qui font vivre les territoires. Nous sommes à un moment charnière.

3- L'enjeu de l'installation dans les PAT, Edith CHARDON, Chambre d'Agriculture Régionale

📄 [Document de présentation](#)

- **Interventions**

Intervention: Sur le territoire de Loches Sud Touraine les élus se sont positionnés en tant que facilitateurs pour mettre autour de la table tous les acteurs sans faire à la place de. La cohérence globale est importante à travailler.

Intervention : le temps des élus ne sont pas les temps d'installation agricole.

Intervention : un rallye des fermes à reprendre qui consiste à visiter des exploitations en phase de reprise avec des porteurs de projets extérieurs au territoire a permis de confronter les candidats aux cédants.

Intervention : il y a des installations sans DJA, les comptabilisez-vous ?

Réponse Edith CHARDON : Non pas de moyens. On considère que c'est la moitié des installations

dans la région.

Intervention : au regard du contexte national est-il est prévu que la DJA évolue ?

Réponse Edith CHARDON : cela a déjà beaucoup évolué, on est en avance dans notre région.

Intervention : par rapport aux installations, est-ce qu'il y a une typologie des fermes : petites, grandes ?

Réponse Edith CHARDON : Non il n'y a pas de chiffres.

Intervention : Est ce que certains départements sont plus prisés au niveau des installations ?

Réponse Edith CHARDON : Cela varie selon les années. En général c'est l'Indre et l'Eure et loire (en nombre). Dans le Loir-et-Cher il y en a moins, en Indre-et-Loire cela dépend des années.

Intervention : en Indre-et-Loire, un travail entre la Chambre d'Agriculture et l'ADEAR a permis d'identifier les freins psychologiques à l'installation-transmission.

Christelle de CREMIERS : qu'est-ce que vous diriez aux élus locaux pour remédier aux problématiques actuelles : pressions foncières, difficultés d'installation...?

Réponse Edith CHARDON : l'agriculture n'est pas seulement une activité économique, il faut faire en sorte que les documents d'urbanisme préservent les espaces agricoles qui ont des externalités positives sur les territoires. Il est important de se concerter avec les agriculteurs en place pour que les cédants transmettent et ne fassent pas de la rétention foncière. Les installations agricoles ne sont pas assez valorisées par les communes alors que cela se fait pour les commerces (inauguration). Il faut écouter l'agriculteur, le valoriser.

4- Présentation de l'outil PARCEL, Hugo SEGRE – Le Basic, Maurice DESRIERS – Terre de Liens

👉 [Document de présentation](#)

▪ Interventions

Intervention : est-ce que le gaspillage est pris en compte ?

Réponse Hugo SEGRE : oui

Intervention : est-ce possible de faire la simulation à l'échelle d'un PAT, qui ne correspond pas forcément à l'échelle d'un EPCI ?

Réponse Hugo SEGRE : Oui, en additionnant les communes ou en envoyant les données aux techniciens de PARCEL pour qu'ils puissent le calibrer.

Intervention : qui finance le site ?

Réponse Hugo SEGRE : l'Agence de l'eau Seine Normandie, la Fondation Charles Leopold Mayer, la Fondation Un monde par tous. Une recherche de financement est en cours pour les mises à jour.

Intervention : Y a-t-il des données sur l'agroforesterie ?

Réponse Hugo SEGRE : il a fallu faire avec les données disponibles et il n'y en a pas sur l'agroforesterie. Pour la bio, cela a été difficile aussi, toutes les productions ne sont pas recensées.

Intervention : est ce que les piscicultures sont prises en compte ? Par exemple la Brenne.

Réponses Hugo SEGRE : Non, les données sont trop disparates et, il y a peu de données officielles.

Intervention : en quoi les circuits courts peuvent avoir un effet négatif sur l'environnement ?

Réponse Hugo SEGRE : le transport représente parfois une infime partie des GES qui sont surtout concentrés sur les derniers kilomètres (exemple : les moutons néozélandais en culture extensives par rapport à une production française intensive, plus émettrice). Les circuits courts ne sont pas

bénéfiques en soi et dépendent surtout des types d'agricultures et des cultures. ATTENTION, les avantages des circuits courts ne se réduisent pas au climat, ils ont d'autres externalités positives que la partie environnementale : économiques, sociaux, culturels...

5- Présentation de RESOLIS, par Ariel Martinez

RESOLIS, un acteur de la transition agricole et alimentaire

Une équipe de 4 salarié.e.s au niveau national et un programme « Alimentation Responsable et Durable » (ARD) depuis 2013.

Au niveau de la région Centre Val de Loire, un salarié spécifique sur la région depuis mars 2019 qui travaille en partenariat avec InPACT Centre.

RESOLIS est surtout connu pour sa méthodologie d'observation

- Des initiatives alimentaires (citoyennes) s'inscrivant dans la transition. Un Observatoire en ligne de 690 initiatives
- des actions des collectivités territoriales (directes ou indirectes), dont les PAT

L'objectif de la mission en région CVL :

- Capitaliser et valoriser les dynamiques de « Pré-PAT » et de « PAT » identifiées par les états des lieux d'InPACT Centre en 2018 et 2019.
- Approfondir les connaissances sur ces dynamiques et étudier leurs avancés au regard des critères régionaux.
- Analyser les besoins et les attentes de ces territoires afin de proposer des moyens d'améliorer les dispositifs régionaux.

6- Présentation du parcours à l'installation par les ADEAR et de la Coopérative d'Installation en Agriculture Paysanne, par Sarah Da Petitot d'InPACT 37

- ☞ [Parcours à l'installation proposé par les adear et la CIAP](#)
- ☞ [Document de présentation de la CIAP](#)
- ☞ [Utilité sociale et responsabilité sociétale de la CIAP Centre Val de Loire.](#)

7- Remarques, envie, besoins sur POST-IT

- Une nouvelle journée d'orientation sur la thématique de l'accessibilité sociale (exemple d'actions, de partenariat, quels acteurs...)
- Organiser des visites de projets de terrains (initiatives ou porteurs de projets en circuits courts par exemple)
- Echanger sur les postes dédiés au PAT : quels profils, quels missions ?
- Plus d'échange entre les participants aux journées d'orientations : speed dating des participants ?
- Approfondir la thématique foncière : présentation de l'outil SAFER sur les friches agricoles ; présentation d'exemples d'outils ou de méthodes d'autres territoires.
- Approfondir la question de l'intégration des citoyens dans les PAT